

ORGANISATION

DURÉE : 7 HEURES



TARIF : 250€ TTC

Calendrier disponible sur
notre site internet

SECTEUR NATIONAL

Sauf exception, toutes nos
salles de formation sont
accessibles aux personnes à
mobilité réduite (nous contacter
pour toutes demandes)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription disponible
sur notre site internet

Par tél : 04 74 46 11 07

Par mail : contact@cnfpro.fr

CNF PRO

239 Rue des Bottes
01320 CHALAMONT

Horaires : Du mardi au vendredi
8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

FINANCEMENT

VIVEA : reste à charge de 35€ TTC

FAFCEA : prise en charge à hauteur
de 15€ ou 25€ HT par heure

ROYAL CANIN : 20000 points

PURINA : 6250 points

AUTO-FINANCEMENT

RÉDIGER SON RÈGLEMENT SANITAIRE



PROFIL DES STAGIAIRES ET PRÉREQUIS

- Eleveurs canins félins
- Pensionneurs canins félins
- Refuges et fourrières



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les objectifs sanitaires du nettoyage/désinfection et de la lutte contre les nuisibles
- Savoir élaborer un plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel
- Savoir élaborer un plan de lutte contre les nuisibles
- Savoir organiser une procédure sanitaire à suivre par le personnel ou le public
- Définir les procédures d'entretien et de soins aux animaux en prenant compte de la surveillance sanitaire, de la prophylaxie et des mesures à prendre en cas d'événement sanitaire
- Maîtriser la procédure d'entrée d'un animal selon sa provenance



CONTENU DE LA FORMATION

- Législation encadrant les activités liées aux chiens et aux chats
 - ✓ Attentes réglementaires du règlement sanitaire
- Quelques bases de science
 - ✓ Définitions
 - ✓ Les bactéries
 - ✓ Les virus
- Configuration d'un plan de nettoyage et désinfection des locaux du matériel
 - ✓ Principe d'un nettoyage-désinfection
 - ✓ Cercle de Sinner
 - ✓ Produits nécessaires au nettoyage/désinfection
 - ✓ Matériel à utiliser
 - ✓ Gestion des excréments
 - ✓ Gestion des parcs extérieurs
- Configuration d'un plan de lutte contre les nuisibles
 - ✓ Les identifier
 - ✓ Plan de piégeage
- Risques de propagation d'une contamination
 - ✓ Déterminer les risques de propagation par le personnel
 - ✓ Déterminer les risques de propagation par le public
 - ✓ Mettre en place des mesures préventives

FORMATION

Cette formation permet au professionnel de rédiger le règlement sanitaire de sa structure et d'ouvrir le dialogue sur les problématiques d'une structure ayant des chiens et/ou des chats en collectivité avec son vétérinaire sanitaire concernant : la santé, le bien-être des animaux, la santé et l'hygiène du personnel.

CNF PRO

Numéro SIRET : 533 169 702 00032

Organisme de formation du SNPCC, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 84 01 01893 01 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

- Protocole d'entrée d'un animal extérieur
 - ✓ Adapter sa procédure d'entrée au statut de l'animal entrant
 - ✓ Temps d'incubation des principales maladies
 - ✓ Périodes d'isolement
- Protocole de soins des animaux
 - ✓ Effectifs d'élevage
 - ✓ Alimentation et stockage
 - ✓ Gestion de l'eau
 - ✓ Surveillance sanitaire
 - ✓ Prise en compte de la prophylaxie
- Mesures en cas d'événement sanitaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne des documents supports après la formation



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Emma GALLOU ou Anne DELAHAYE, professionnelles indépendantes qualifiées agissant pour le compte du CNFPRO.



SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Evaluation groupale réalisée en cours de formation
- QCM final écrit

Le suivi de la formation dans son intégralité est obligatoire pour obtenir l'attestation de formation.

Formation
recommandée à

100 %

Note générale de
la formation /10

9.5

Qualité des
formateurs /10

9.7

*Échantillon de 43 stagiaires sur l'année 2021
soit 86% des répondants*